

Poêle à bois
CHAMANE

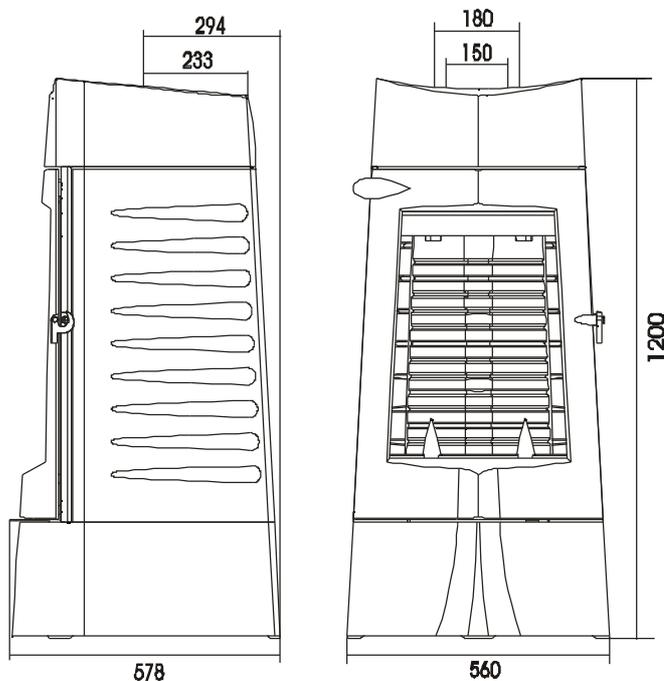
Référence 615644

Notice particulière d'utilisation et d'installation

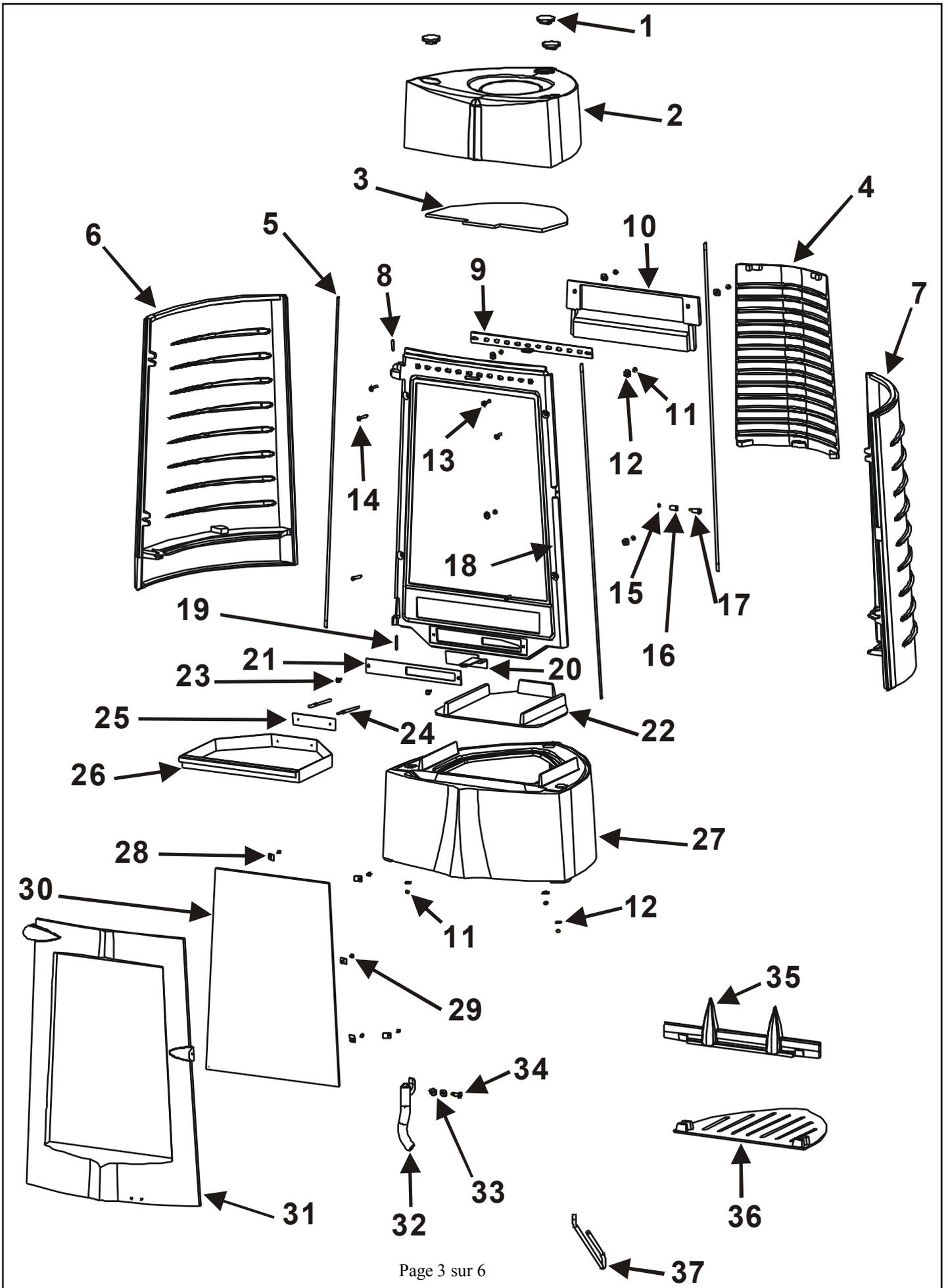
Consulter attentivement ce complément **notice particulière** ainsi que la **notice générale** également livrée avec l'appareil

Caractéristiques suivant EN 13240 :

Puissance nominale	14 kW
Rendement	80.4 %
Taux de CO%	0.283 %
T° fumées	274 °C
Mode de fonctionnement	Continu et Intermittent
Combustible recommandé	Bois / bûches de 33 cm
Débit massique des fumées	11.8 g/s
Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :	Latéralement et derrière : 60 cm
L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustible ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une sole carrelée ou une plaque métallique réfléchissante pour protéger le sol contre le risque de températures élevées.	



Masse de l'appareil	160 kg		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	diamètre 150 ou 180 mm		
largeur utile pour le chargement des bûches	33 cm - Chargement façade		
Encombrement	h 1200 mm	lg 560 mm	prof 578 mm
Dimensions de la porte	h 750 mm		lg 533 mm
Vision du feu	h 565 mm		lg 410 / 351 mm
Plaque signalétique	rivetée à l'arrière du cendrier		



<i>Repère</i>	<i>Nbr</i>	<i>Désignation</i>	<i>Référence</i>
1	3	BOUCHON FONTE	FB610461
2	1	DESSUS	FB610454
3	1	DEFLECTEUR	FB610463
4	1	TAQUE	FB610462
5	3	TIRANT	AS610152A
6	1	FOND GAUCHE	FB610453
7	1	FOND DROIT	FB610452
8	1	GOUPILLE CANNELEE 5X30	AV6305300
9	1	REGISTRE AIR SECONDAIRE	AT610115A
10	1	GUIDE D'AIR	FB610459
11	9	ECROU M6	AV7100060
12	9	RONDELLE M6 LARGE	AV4110060
13	2	VIS TETE FRAISEE HEXAGONALE CREUSE 6X30	AV8636300
14	4	VIS TETE BOMBEE HEXAGONALE CREUSE 6X30	AV8686300
15	1	ECROU BAS M6	AV7130060
16	1	ENTRETOISE	AS610153A
17	1	AXE EXENTRIQUE	AS610154A
18	1	FACADE	FB610451
19	1	GOUPILLE CANNELEE 5X40	AV6305400
20	1	REGISTRE AIR PRIMAIRE	AT610116A
21	1	TOLE APPUI AIR PRIMAIRE	AT610117A
22	1	SOLE FOYERE	FB610457
23	2	VIS TETE HEXAGONALE 6X10	AV8406100
24	2	RIVET 3X8	AV5203080
25	1	PLAQUE SIGNALETIQUE	AT050000A
26	1	CENDRIER	AT610114A
27	1	SOCLE	FB610450
28	5	CLAMS	AS700262
29	5	VIS TETE CYLINDRIQUE POZI. 4X8	AV8644080
30	1	VITRE	AX605644A
31	1	PORTE	FB610455
32	1	LOQUET	FB610460
33	2	RONDELLE ONDUFLEX Ø8	AV4170081
34	1	VIS LOQUET	AS610155A
35	1	CHENET	FB610458
36	1	GRILLE FOYERE	FB610456
37	1	MAIN FROIDE	AS800255

Conseils d'utilisation :

- **Vérification avant mise en service.**

Vérifier que la sole, qui assure l'étanchéité du fond du poêle est convenablement positionnée dans son logement (fig. 1 page 6) : elle doit assurer une fermeture parfaitement étanche .

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer , avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison .

- **Allumage** : placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte du foyer et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil. Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille qui par la même occasion, seront préservées (sans trop obstruer les trous de passage d'air).

- **Fonctionnement intermittent et continu :**

Le fonctionnement "Intermittent" nécessite un rechargement toutes les heures avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement "Continu" quand les contraintes de l'intermittence ne peuvent être respectées ou qu'une puissance réduite est recherchée. Dans ce cas, la pleine puissance peut être obtenue sur une durée de 3 heures, et une allure réduite, à faible puissance, d'une durée de 10 heures est possible.

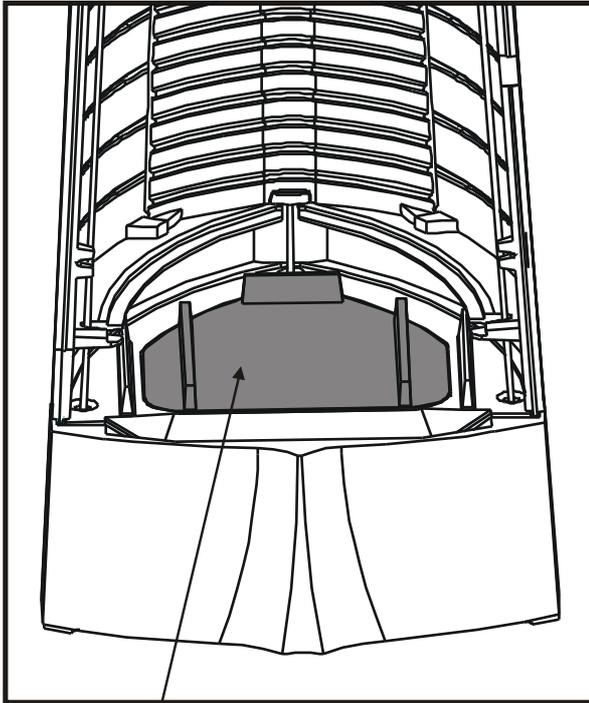
- **Puissance Nominale** : en "Intermittent" elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 4 kg, sous forme de 2 ½ bûches de bois dur refendues, renouvelée toutes les 60 minutes ,avec le réglage d'allure en position "allure normale" (voir fig.3 page 6) . En "Continu" la charge est portée à 12 kg en 3 bûches, pour un renouvellement toutes les 3 heures.
- **Combustion lente de 10 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 12 kg constituée de 2 bûches de bois dur non fendues en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.

- **Organes de réglages :**

Utiliser systématiquement la "main froide" fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

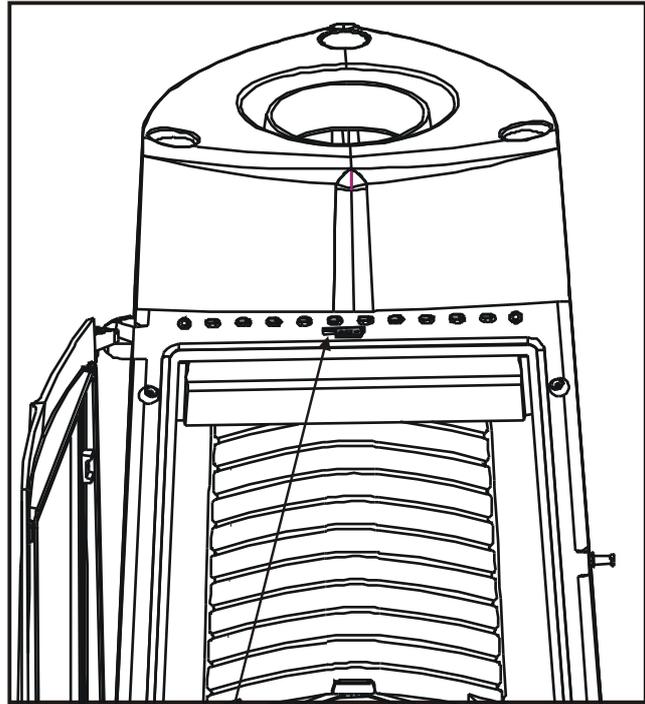
- **Registre de réglage d'allure** (voir fig.3 page 6) : ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre "allure normale" et la "combustion lente" . Respecter les positions indiquées sur la fig ... , en particulier ,une fois l'appareil allumé , ne pas aller au delà de la position "allure normale" .
- **Registre d'allumage** (voir fig.3 page 6) : L'action sur le registre de réglage d'allure , au delà de la position "allure normale" permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Registre d'air secondaire** (voir fig.2 page 6) : Ce registre doit rester ouvert pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de fermeture de ce registre n'est justifiée que si les tirages sont plus élevés que ceux qui sont recommandés (voir ci avant). Dans ce cas, ce registre peut être partiellement refermé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure (voir fig.3 page 6) pour faire varier la puissance de l'appareil .

FIGURE 1



SOLE FOYERE

FIGURE 2

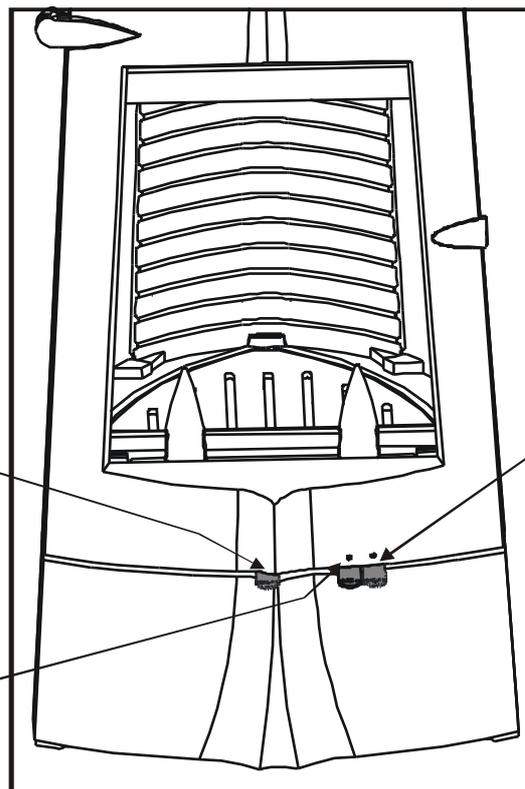


REGISTRE AIR SECONDAIRE

FIGURE 3

Position d'allumage du registre d'arrivée d'air (entièrement ouvert) : à n'utiliser que pour les phases d'allumage et de reprise en gardant l'appareil sous surveillance!

Position d'allure normale



Position fermé du registre d'arrivée d'air